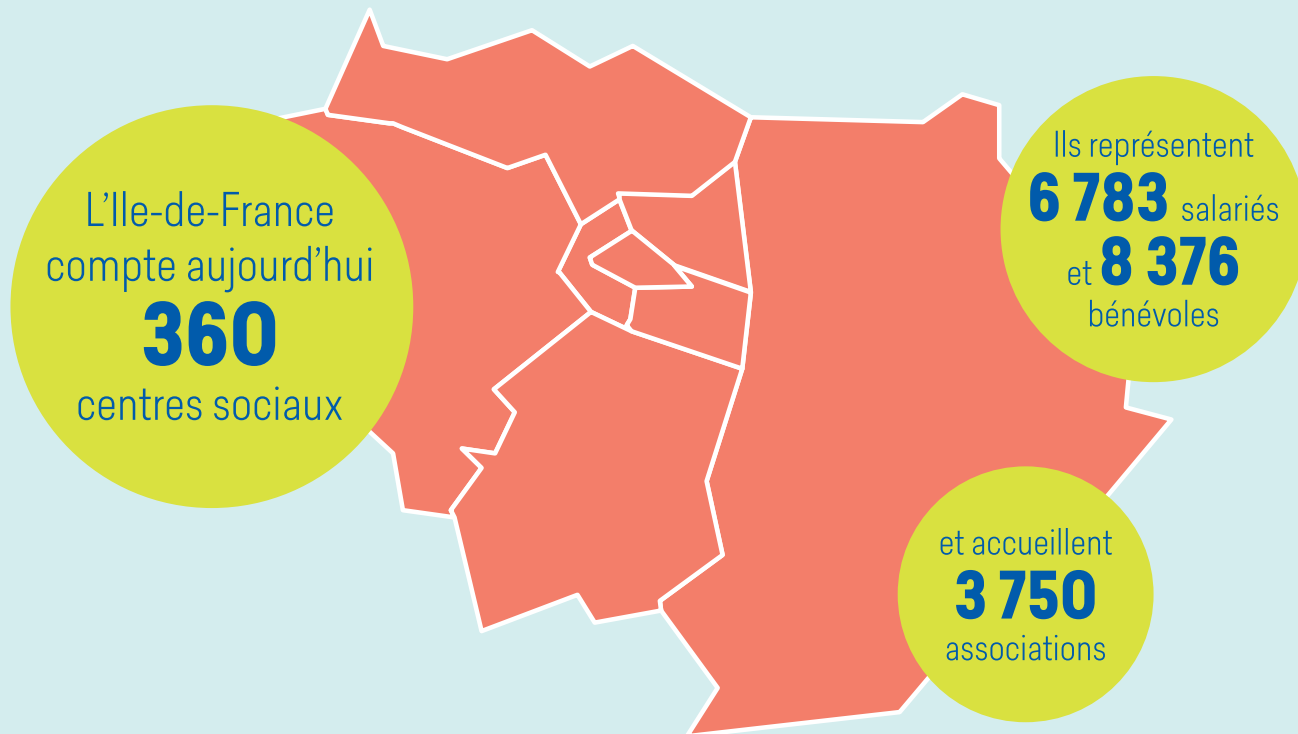


AGORA DE L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE



Les centres sociaux sont constamment interpellés par la question sociale d'hier et d'aujourd'hui. Ils fondent leur légitimité sur leur capacité à réinterroger les logiques traditionnelles d'aide aux plus démunis et les causes des fractures sociales.

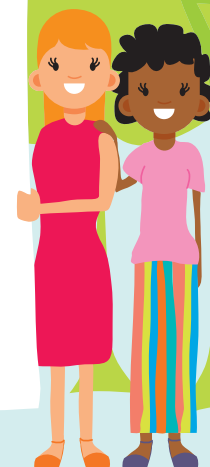
Leur démarche participative pour bâtir un projet est fondamentale en ce qu'elle permet la prise en compte des besoins prioritaires exprimés par les habitants dans leur quartier.

L'Agora du 31 janvier 2017 au 104*
constitue la journée de lancement de la
semaine de l'Animation de la vie sociale

.....

Elle réunit les élus locaux de la Région, les équipes des centres sociaux, les bénévoles et les institutions.

Elle doit permettre à tous de découvrir les centres sociaux, leurs bénévoles et leurs projets.



LES CENTRES SOCIAUX

- **créent les conditions favorables à l'amélioration du vivre ensemble** en agissant à la fois sur les problématiques individuelles et sur le contexte.
- **font le pari de la participation citoyenne.** Chaque action prend appui sur les potentialités des individus, des groupes et des territoires pour créer des dynamiques collectives de changement.
- **sont des acteurs de terrain**, qui savent s'adapter à leur contexte d'intervention en impulsant des actions participatives, collectives ou individuelles, pour tous les âges de la vie

Vecteurs d'initiatives locales, ils élaborent et réalisent leurs projets grâce au concours d'une multitude d'acteurs, habitants, bénévoles ou salariés. Ensemble, tous cherchent à construire des réponses concrètes aux questions majeures de la société : la jeunesse, l'éducation, la parentalité, le logement, le cadre de vie, l'insertion sociale et l'emploi, l'accès aux droits, à la santé et à la culture ainsi que le vieillissement.

Les politiques publiques n'hésitent plus à inscrire la participation des habitants comme facteur de leur réussite. Il en est ainsi des contrats de ville 2^{ème} génération qui, au travers de l'instauration des conseils citoyens, doivent intégrer et associer les habitants à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions initiées au cœur des quartiers.



Ce sont des lieux
qui rapprochent les
citoyens du politique.

C'est dans ce cadre que les Caf en Ile de France soutiennent ces équipements et ont renouvelé et renforcé leur partenariat à la recherche d'une plus grande cohérence des actions.

Depuis 2012, les Caf en Ile-de-France et l'Union francilienne des fédérations des centres sociaux et socio-culturels proposent un observatoire des centres sociaux : le Système d'Echanges National des Centres Sociaux (SENACS)**.

Cet Observatoire est une fenêtre sur les centres sociaux :

- Il permet de mesurer, à la faveur d'indicateurs pertinents, les réalisations et actions des centres, leur évolution, leur adaptation au contexte local.
- Il renseigne sur leur personnel, leur dynamique, leur implication et leur connaissance des territoires.

Dans un contexte national difficile, les données de l'Observatoire démontrent que les centres sociaux constituent des acteurs du développement social local essentiels dans la lutte contre la précarité et l'isolement des familles. Marqué par les événements tragiques de 2015, le débat public interroge plus que jamais le partage des valeurs de la République : comment les mettre en œuvre au quotidien ? Quelles actions pour répondre aux questions sociales d'aujourd'hui ?

Inscrits au cœur des territoires, les centres sociaux veillent à une expression laïque et citoyenne et favorisent l'émergence d'une conscience commune, qui se traduit par l'action citoyenne des usagers-habitants.

Les centres sociaux ne se réduisent donc pas à des lieux d'animation, ils sont surtout des acteurs essentiels de la cohésion sociale.